



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DEPARTEMENT  
TERRITOIRE DE BELFORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES**

Séance du 28 Juin 2018

Question n°10

**Choix du type d'inventaire pour les bacs de collecte sélective faisant l'objet d'une vente**

L'an deux mille dix-huit, le **28 Juin** à 18 heures 30, sous la Présidence de Monsieur **Patrick MIESCH**, Président, le Comité Syndical du SICTOM de la Zone Sous Vosgienne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, suite à la convocation du 15 Juin 2018

13 délégués titulaires sur 29 étaient présents, 4 étaient représentés et 6 avaient donné pouvoir, formant ainsi la majorité des membres en exercice.

**Etai<sup>ent</sup> présents** : Emile EHRET, Eliane FARNY, Marc LERCH, Didier SANSIG, Félice ZWINGELSTEIN, Patrick MIESCH, Gérard TRAVERS, Catherine METRAL, Michel GALMICHE, Gilles HEINRICH, Michel JACOBBERGER, Jean-Claude MILLE, Pascal PETITJEAN.

**Etai<sup>t</sup> représenté** : Henri STASCHE pour Jérôme FINCK, Danielle GRISWARD pour Jean-Pierre BRINGARD, Nathalie CASTELEIN pour Hervé GRISEY, Odile RICHARD pour Thierry STEINBAUER.

**Avait donné procuration** : Richard MAZAJCZYK à Emile EHRET, Denis KUNTZMANN à Eliane FARNY, Jean-Luc ANDERHUEBER à Gilles HEINRICH, André PICCINELLI à Patrick MIESCH, Eric PARROT à Gérard TRAVERS, Jean PAOLI à Michel GALMICHE.

**Etai<sup>ent</sup> Excusés** : Maurice COURTOIS, Francis LIECHTELE, Luc SENGLER

**Etai<sup>ent</sup> Absents** : Michel TRITRE, Christophe GEORGES, Alphonse M'BOUKOU

Secrétaire de séance : Eliane FARNY

Nombre de membres		
Afférents au Comité	En exercice	Votants
29	29	23

Vote		
Pour	Contre	Abstention
23	0	0

Date de Convocation : 15 Juin 2018

Date d'affichage : 05 juillet 2018

Envoyé en préfecture le 02/07/2018

Reçu en préfecture le 02/07/2018

Affiché le 05/07/2018



ID : 090-200075133-20180628-10\_28062018-DE

## DELIBERATION

Suite à la mise en place de la collecte en porte en porte de la collecte sélective, la vente de bacs acquis par le SICTOM à un tarif préférentiel a été proposée aux collectivités et professionnels du secteur du SICTOM.

Afin de gérer les stocks, des opérations semi-budgétaires au compte 6037/013 et au 6037/011 sont nécessaires.

Pour gérer ces stocks, s'agissant de la première année, il s'avère nécessaire de délibérer sur la manière retenue pour gérer l'inventaire de ces bacs.

Il existe 2 types d'inventaires possibles :

- l'inventaire intermittent : tout au long de l'année, vente et achats de bacs avec le comptage et la comptabilisation des écritures d'annulation de stocks et d'intégration du stock final une seule fois en fin d'année.

- l'inventaire permanent : comptabilisation des écritures d'inventaire à chaque vente ou achat.

Au vu des différents mouvements possibles (achat, revente) durant une année, le choix de l'inventaire intermittent semble plus approprié. Les écritures ne seront faites qu'une fois en fin d'année plutôt qu'à chaque achat ou vente. Cela permettra une meilleure lisibilité au niveau du Grand Livre de Compte.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :

- de valider le choix de l'inventaire intermittent pour la gestion des stocks de bacs de collecte sélective faisant l'objet d'une revente,
- d'autoriser le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et Délibéré le jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme,



Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en Préfecture du

et de la publication le

05 juillet 2018

02 juillet 2018